



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
Tél : 27 20 30 90 20 / 27 20 30 90 22
Fax : 27 20 21 35 87
Email : dgtcp@tresor.gouv.ci
BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le 16 JAN 2026

Le Directeur Général

N° - 0363 / MFB/DGTCP/DRH/SDGAP/SM/SMD

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Mesdames et Messieurs :

- l'Inspecteur Auditeur Général du Trésor ;
- le Coordonnateur de l'OED-TP ;
- les Délégués du Directeur Général ;
- les Directeurs Centraux ;
- les Comptables Généraux ;
- les Trésoriers Généraux ;
- les Payeurs de Districts ;
- les Payeurs de Régions ;
- les Responsables des Structures Sociales.

V/Réf. :

Objet : Autorisation d'absence de l'Amicale des Trésoriers de Côte d'Ivoire

Nombre de pièces jointes : 01

Dans le cadre de ses activités, le Bureau Exécutif de l'Amicale des Trésoriers de Côte d'Ivoire (ATCI), organise une cérémonie officielle de remise de distinctions dans le cadre de la célébration des Trésoriers admis à faire valoir leurs droits à la retraite, le jeudi 29 janvier 2026, à partir de 11 h 15, au Restau Trésor, au Plateau.

A cet effet, je marque mon accord pour la participation des membres dont la liste est jointe en annexe à ladite activité.

Cependant, les concernés sont invités à se rapprocher de leurs supérieurs hiérarchiques immédiats afin d'obtenir une autorisation d'absence qui tiendra compte des nécessités de service.



Beugre Koffi Amos
Pour le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique
et Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint
BEUGRE Koffi Amos



AMICALE DES TRÉSORIERS DE CÔTE D'IVOIRE

Décision n° 0205 /ATCI/ du 4 NOV 2024 portant nomination des membres
du Bureau Exécutif de l'Amicale des Trésoriers de Côte d'Ivoire (ATCI)

LE PRESIDENT DU BUREAU EXECUTIF,

Vu la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations ;
Vu les statuts et règlements intérieur de l'Amicale des Trésoriers de Côte d'Ivoire
(ATCI) ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective de l'Amicale des Trésoriers de
Côte d'Ivoire (ATCI), les 23, 24 et 25 février 2024 à Yamoussoukro ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1^{er} : sont nommés membres du bureau exécutif de l'Amicale des Trésoriers de
Côte d'Ivoire (ATCI) et aux fonctions ci-dessous :

Les personnes dont les noms suivent :

- 1^{er} Vice-Président : YOROT Lydie E. Epse DIABAGATE, TP Abobo ;
- 2^e Vice-Présidente : DJO LOU Bonan Noëlle Epse COULIBALY, TP Koumassi ;
- Secrétaire Général : SOUMAHORO Daouda, TP Plateau ;
- Secrétaire Général Adjoint : BALLY Agui Reyault, T. Ayamé ;
- Trésorier Général : MOMMY Dion Tomin Alfred, TP Anyama ;
- Trésorier Général Adjoint : CISSE Kadhi épouse AGUI, TP Adiake
- Secrétaire à l'Organisation : YAGO Franck Séraphin, TP Buyo ;
- Secrétaire à l'Organisation Adjoint : GOPROU Hyppolite, T. Grand Zattrry ;
- Secrétaire à la Communication et à la Mobilisation : DAKOURY Privat, TP Didiévi ;
- Secrétaire à la Communication et à la Mobilisation Adjoint : SERI Laure Mireille Epse
BRO TP Taabo ;
- Secrétaire à la Formation : SOUMBOUNOU Alioune Hassimi, TP Marcory ;
- Secrétaire à la Formation Adjoint : RENAULT Koffi Jean Bosco, TP
Niakaramadougou ;
- Secrétaire aux Affaires Sociales : EFFOSSOU Grégoire Adoh, TP Méagui ;



Amicale des Trésoriers de Côte d'Ivoire (ATCI)



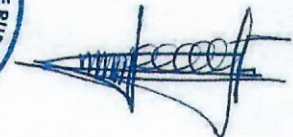
AMICALE DES TRÉSORIERES DE CÔTE D'IVOIRE

-Secrétaire aux Affaires Sociales Adjoint : YAO Francis, TP Bédié.

Article 2 : la présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature.

Ampliations

-DGTCP :	01
-IGAT :	01
-Commissariat aux comptes :	02
-Conseillers :	06
-Secrétariat Général :	01
-Intéressés :	14



DOUMBIA OUSMANE
Administrateur des
Services Financiers